



SOLIDARITÉ
PRÉVENTION

Anticipez l'hiver : prévenez les chutes et les risques routiers !

Avec l'arrivée du froid, de la pluie et parfois déjà du verglas, certains risques s'accroissent dans vos ateliers, vos concessions et sur la route. Pour protéger vos équipes, assurer la continuité de votre activité et vous préserver, l'anticipation et l'organisation sont essentielles.

PRÉVENIR LES CHUTES DE PLAIN-PIED

Le froid et l'humidité augmentent le risque de glissades, que ce soit sur un sol d'atelier rendu humide par la neige et la pluie, ou sur les abords extérieurs. Veillez à :

- définir un plan d'action à l'avance (qui déneige, qui sale, avec quel matériel ?) pour maintenir les sols propres et secs ;
- pouvoir mettre à disposition les équipements adaptés (tapis antidérapants, sel, raclette, chaussures de sécurité adaptées, etc.) ;
- organiser le nettoyage régulier des zones sensibles et des abords (accès, parkings, zones de circulations) ;
- rappeler les consignes régulièrement à tous vos salariés lors de temps d'échanges dédiés à la sécurité.



Découvrez notre guide de prévention pour comprendre et agir face au risque climatique.

LIMITER LES RISQUES ROUTIERS

Verglas, brouillard, neige, visibilité réduite ou pluie... chaque déplacement professionnel et trajet domicile-travail doit être anticipé. L'organisation peut faire la différence :

- assurez la vérification des véhicules de société, et incitez aussi vos salariés à contrôler leur véhicule personnel régulièrement (pneus, freins, éclairage, batterie, liquide antigel, etc.) ;
- prévoyez des consignes claires : reporter un déplacement en cas d'alerte météo, adapter les horaires si les conditions l'exigent, privilégier la visioconférence quand c'est possible ;
- sensibilisez vos équipes aux bonnes pratiques : distances de sécurité allongées, vitesse adaptée, pauses régulières, vigilance accrue en cas de fatigue ou de verglas.

En structurant l'organisation et en anticipant les besoins (matériel, procédures, consignes), vous protégez vos salariés et réduisez le risque d'accidents. Préparer l'hiver dès maintenant, c'est gagner en sécurité et en efficacité !



VOUS SOUHAITEZ SENSIBILISER VOS SALARIÉS SUR LE RISQUE ROUTIER ?

IRP AUTO peut vous accompagner et intervenir dans votre entreprise à travers :

- une intervention de sensibilisation d'une demi-journée dans vos locaux ou en visio-conférence ;
- un audit de conduite ;
- un jeu de sensibilisation ludique en équipe « As de la route » ;
- une aide au financement du permis de conduire pour les apprentis.



Contactez nos équipes

097 100 1000

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

solidariteprevention@irpauto.fr